

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 07 FEVRIER 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le **LUNDI 07 FEVRIER**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU - Michel BOUILLON – Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY - Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCCEL - Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU – Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

Absents :

Jean-François RAIMBAULT ayant donné pouvoir à Lilian BÈGUE

Aurélien VULLO-STIENNE et Stéphanie BERTHIER-BÉCHU

Secrétaire : Jérôme BENEZET

### **PRESENTATION et AVIS SUR DOSSIER ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) du GAEC DESHAYES à la Croixille : exploitation d'un élevage de 175 vaches laitières.**

Conformément au Code de l'environnement, le demande d'enregistrement du GAEC des DESHAYES à la Croixille en vue d'exploiter un élevage de 175 vaches laitières sur le site de « La Mangeottière » a été présenté au Conseil Municipal.

Une consultation du public est ouverte du 24 janvier au 21 février 2022.

le GAEC DESHAYES, 3 associés, sur deux sites «La Mangeottière » et « La Pommeraie » commune de la Croixille détient à ce jour 175 vaches laitières, 100 bovins à l'engraissement, 20 chevaux, 20 000 animaux équivalents volailles et 15 vaches allaitantes

Considérant qu'il n'y a pas d'observations particulières à formuler sur le projet du GAEC DESHAYES, il a été émis un avis favorable à l'unanimité des membres.

### **COMPTE-RENDU COMMISSION URBANISME, PRESENTATION INTENTION ACHAT TERRAIN « LA CROIX DES LANDES »,**

#### **Terrain « La Croix des Landes »**

Il a été présenté l'intérêt de l'entreprise BGTP (ou autre entité à définir) d'acquérir les 4 parcelles route de Fougères dénommées «La Croix des Landes » d'une superficie de 21 176 m<sup>2</sup> pour l'installation de son activité de Terrassements/travaux publics.

Sur proposition de la commission, le Conseil Municipal propose un prix de vente à hauteur des dépenses supportées par la commune lors de l'acquisition de ce terrain.

#### **Modification 2 du PLUi**

Laval Agglomération envisage de lancer une modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les demandes sont à transmettre pour le 15 février prochain.

### **VENTE ILOT A à MEDUANE HABITAT**

Suite à l'emprise de terrain sur l'îlot A du lotissement de la Beulotière pour permettre une largeur suffisante de l'allée piétonne, la superficie cédée à MEDUANE HABITAT, pour la construction d'environ 7 logements, passe de 3 012 m<sup>2</sup> à 2 917 m<sup>2</sup> portant la vente à 131 265 €.

## **VENTE LOT 38 LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE**

Le Conseil Municipal confirme la vente du lot 38 de 639 m<sup>2</sup> du lotissement de la Beulotière au prix de 54 € TTC le m<sup>2</sup>.

### **DECISION ACHAT TERRAIN à L'INDIVISION ADAM POUR EXTENSION DU TERRAIN DE FOOTBALL**

Le Conseil Municipal confirme le prix de vente à 250 € net vendeur, l'achat de 59 m<sup>2</sup> de terrain nécessaire à l'agrandissement du terrain d'honneur de football et ainsi rendre celui-ci conforme au classement Ligue T5.

#### **PRESENTATION TRAVAUX TERRAIN DE FOOTBALL (éclairage et clôtures) CHOIX ENTREPRISES**

Après plusieurs allers-retours sur les travaux d'éclairage des deux terrains et mise aux normes par l'installation de clôtures et pare-ballon sur le terrain d'honneur, les devis suivants sont confirmés :

ELITEL RESEAUX pour l'éclairage ..... 57 037.00 €HT  
FOUBERT pour les clôtures et pare-ballons..... 46 202.25 € HT

Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour la demande d'aide du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) à hauteur de 10 000 € sur chacun des deux thématiques de travaux.

#### **PRÉSENTATION DE LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT DE SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT D'UN SERVICE MEDICAL DE PROXIMITE DU TERRITOIRE DE LAVAL OUEST**

Il a été rappelé la présentation au conseil municipal du 9 décembre du projet de remédicalisation du territoire Laval-Agglomération Ouest (14 communes du Pays de Loiron).

Le projet porte sur la création d'une structure type ayant pour objectifs d'offrir une offre de médecine générale en regroupant plusieurs jeunes médecins en mode salariat sur un temps, accompagnés de médecins libéraux et dont la gestion serait confiée à VYV3 Pays de la Loire.

Les médecins et postes administratifs seraient installés dans les Maisons Médicales de Saint-Pierre-la-Cour et du Genest-Saint-Isle.

Une convention de financement est proposée pour le financement des 4 postes administratifs comme suivant :

-2 postes subventionnés par le Conseil Départemental et Laval Agglomération  
-2 postes subventionnés par les communes (1 poste par St Pierre la Cour – 0.5 poste par le Genest St Isle et 0.5 par les 12 communes de l'ex Pays de Loiron au prorata de la population soit pour le Bourgneuf-la-Forêt un versement de 2 700 € sur 20 000 €)

#### **CHOIX MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE ET CSPTS TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE**

Les sociétés suivantes ont été retenues pour les missions de :

## DECISIONS COMMISSION ENFANCE AFFAIRES SCOLAIRES

### Vote des crédits scolaires 2022

ANNEE CIVILE 2022	ECOLE PUBLIQUE "les mille mots"		
	crédit à l'élève	nombre d'élèves	TOTAL
<b>FOURNITURES SCOLAIRES</b> (art 6067)	46,05	85	3 914,25
<b>SUBVENTIONS</b> (auprès de la Coopérative Scolaire)			
- Supports pédagogiques (art 6574)	7,22	85	613,70
- Sorties (art 6574)	7,96	85	676,60
<b>PISCINE à Ernée</b>	Nombre de séances	Coût à l'unité	
Séances : deux groupes sur l'année scolaire (art 62878)	16	70	1 120,00
Transport car (art 624)	Paiements directs auprès du transporteur		
<b>PASS SPORT ECOLE</b> (art 6574)	1	85	85

### Effectif de la rentrée septembre 2022 :

Les effectifs estimés à ce jour sont de l'ordre de 78 à la rentrée de septembre avec le maintien de 4 classes  
Le règlement intérieur permettra à compter de la prochaine rentrée scolaire l'accueil des enfants à partir de 2 ans sous condition d'être « propre » et prêt pour la vie en collectivité

### Convention avec Ça Coule de Source : Centre aéré de juillet 2022

Il est décidé comme les années passées de confier à Ça Coule de Source l'organisation et l'animation (activités culturelles, sportives et manuelles) du 8 au 29 juillet pour tous les enfants de 3 à 10 ans avec l'accueil maximum de 8 places pour les 3-6 ans et 12 places pour des 7-10 ans moyennant une participation de la commune de 2 760 €.

### ALSH Croq'Loisirs fin août 2022

Ouverture de l'ALSH 4 -11 Croq'Loisirs du jeudi 25 août au mercredi 31 août 2022.

### DECISION BUDGETAIRE OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022

Suite au vol du camion et de matériel, il est nécessaire d'ouvrir des crédits pour effectuer le mandatement des premiers renouvellements à savoir

Matériel –Equipement ..... 15 000.00 €

Et pour les travaux de clôtures et pare-ballons au terrain de football qui devrait commencer avant avril,  
une ouverture de crédits de ..... 52 000.00 €

### INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé d'une décision prise en décembre par le Maire de virement de 5 014 € à l'article 673 du budget 2021 pour le remboursement de l'acompte de l'aide ERASMUS (annulation du séjour franco-finlandais)

#### Autres informations

-D'une commande de 6 camions de pierre pour chemins et besoins du service technique,

-D'aménagement de massifs en arbustes et plantes vivaces à l'intersection route de Vitré / voie communale de Launay-Villiers, en bas de la rue du Doué et 3 arbres à planter à « Morfelon »et « la Salais »

-Du choix de Laval Agglomération de confier à SAUR les contrats de prestations d'assainissement collectif et notamment pour notre commune le suivi technique de la station d'épuration.

Dates des prochains conseils municipaux

LUNDI 7 MARS

JEUDI 31 MARS

JEUDI 21 AVRIL

LUNDI 23 MAI

LUNDI 20 JUIN

Le Maire,

François BERROU